



Dijon, jeudi 2 septembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05286

Pris en application :

- art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Manifestation nautique et activités nautiques
(21 embarcations : 15 paddles et 6 canoës)****Canal de Briare - Montargis****Réduire la vitesse (à 3km/h) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- **le 04/09/2021 de 09:00 à 19:00 - avec pour périodicité : Samedi**
 - o Canal de Briare (sur le Bief n°35 de Langlée)
entre les pk 53.290 (Pont Saint Nicolas) et pk 53.600 (Pont du Québec)

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- **le 04/09/2021 de 09:00 à 19:00 - avec pour périodicité : Samedi**
 - o Canal de Briare (sur le Bief n°35 de Langlée)
entre les pk 53.290 (Pont Saint Nicolas) et pk 53.600 (Pont du Québec)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de la tenue d'une manifestation nautique "paddles et canoës" à Montargis entre le Pont Saint Nicolas et le Pont du Québec.

A cet égard les usagers devront être vigilants et se conformer aux prescriptions ci-dessus définies.

Service(s) à contacter :

UTI Loire-Seine, 14, bd des belles manières, 45200 MONTARGIS
Tél : 02 38 95 09 20 - Fax : 02 38 98 26 23

Date limite d'affichage :

05/09/2021

Chef d'UTI

Signé

Deborah PERROT